

## Mai-Juin 2012. Film « Joie de vivre » (1946)

Présentation du film par Mathias Gardet, maître de conférences en sciences de l'éducation, historien, université de Paris 8, CIRCEFT

En 1946, Jean Tedesco réalise un court métrage de 20 minutes "Joie de vivre"... sur le scoutisme d'extension. Le film de par son aspect propagande institutionnelle est sans aucun doute une commande du mouvement des Éclaireurs de France (EdF), mais le choix de ce réalisateur est certainement dû à sa fibre « éducation populaire ».

Jean Tedesco avait en effet dans l'entre-deux-guerres tenté une première expérience de ciné-club en louant le théâtre du Vieux-Colombier, transformé pour l'occasion en cinéma, où il proposait des « classiques de l'écran » et des films d'avant-garde, parfois coproduits par lui-même (il co-réalise avec Jean Renoir en 1927 le film "La petite marchande d'allumettes").

« Joie de vivre » est la devise de la branche d'extension comme nous l'indique un texte rédigé la même année par Henri Joubrel, dans le premier numéro de la revue Sauvegarde. Henri Joubrel est un ancien avocat puis magistrat, ayant abandonné ses fonctions, pour se consacrer entièrement en tant que permanent des EdF à la cause de l'enfance dite inadaptée et à la défense du nouveau métier d'éducateur spécialisé. Dans cet article, il précise ainsi que ce « scoutisme s'adresse à tous les garçons et filles, qui, pour des raisons physiques, intellectuelles ou morales ont fait un mauvais départ dans l'existence ou même se trouvent définitivement "handicapés" », le « but étant de rapprocher le plus possible de la vie normale, le jeune malade ou le jeune infirme. Dans la ligne tracée par les méthodes actives d'éducation. On cherche à permettre à celui-ci de repousser "l'acceptation" de sa maladie ou de son infirmité : on essaie de cultiver les forces positives dont il n'est jamais totalement privé. Et pour tenter d'effacer en lui tout complexe d'infériorité, on vise à ne le soustraire qu'au plus petit nombre possible des activités du scoutisme normal ».

Henri Joubrel évoque l'existence d'unités spécialisées : les unes réservées aux aveugles, les autres aux sourds-muets, aux paralysés, aux déficients, aux tuberculeux pulmonaires et osseux et, occupant une place à part, des unités pour jeunes délinquants. Il précise enfin que s'il s'agit d'un « scoutisme adapté » il n'est en aucun cas un « scoutisme de pitié, ni de charité ». Si Henri Joubrel évoque des expériences tentées dès 1925 par les guides anglais, il reconnaît qu'en France le « mouvement se dessina plus lentement ».

Les premières formes françaises de scoutisme d'extension apparaissent cependant dès la fin des années 1920, plusieurs expériences étant menées par les différents mouvements se revendiquant du scoutisme, tant féminins que masculins. Dans un article publié sur le site <http://www.scoutunjour.org>, Jean-Jacques Gauthé évoque ainsi l'apparition d'une branche Extension dès 1927 à l'initiative de chefs de la 9<sup>e</sup> Lille, Alfred Marchand et André Noël, la troupe du fondateur des SdF, le père Sevin. Les premières initiatives concernent des « allongés » (les jeunes atteints de tuberculose osseuse et devant rester alités parfois plusieurs mois, voire plusieurs années) au très célèbre sanatorium de Berck-sur-mer (Pas-de-Calais), un haut lieu de militantisme des associations de malades où s'était constituée dès 1929 l'association Auxilia (proposant des cours par correspondance) et où naîtra, à partir de 1933, l'Association des paralysés de France (APF).

Chez les Guides de France, une branche Extension serait apparue en 1932, avec un premier camp en 1938 aux Houches en Savoie. La Fédération française des éclaireuses (FFE) crée vers 1930 les « Éclaireuses Malgré Tout » (EMT) pour les malades, paralysées et les « disséminées », actives principalement dans les écoles d'aveugles et les sanatoriums : elles ont au moins une section à Berck, trois à Paris (hôpital Hérold, hôpital des Enfants malades et à l'Institut de la rue Saint-Jacques, alors institution nationale des sourds-muets) une à Brévannes (Val-de-Marne), une au sana Roc-de-Fiz (Haute-Savoie).

Les EdF se seraient investis dans l'extension au milieu des années 1930 avec tout d'abord une troupe au préventorium de Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire) et à l'Institut des jeunes aveugles d'Illzach (Haut-Rhin). En août 1936, le commissaire national des éclaireurs unionistes, Jacques Guerin-Desjardins, est sollicité par le ministre de la Justice Marc Rucart pour participer à la réforme des établissements de l'administration pénitentiaire pour jeunes délinquants. Afin d'éviter un affichage protestant, il adhère aux EdF et tente sans beaucoup de succès avec quelques chefs une expérience d'animation et de formation au sein de la maison d'éducation surveillée de Fresnes (Val-de-Marne) puis à Saint-Maurice dans la commune de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) et enfin à Saint-Hilaire (toutes deux anciennes colonies agricoles pénitentiaires publiques créées à la fin du XIXe siècle). En 1939, le rapport moral de la branche extension des EdF affirmait avoir des groupes comprenant des tuberculeux osseux, des cardiaques, des sourds-muets, des aveugles, des débiles mentaux, des enfants en danger moral, dirigés par 2 chefs spécialisés et répartis en 4 meutes, 12 troupes et 2 clans, réunissant 91 louveteaux, 157 éclaireurs et 21 routiers ou aînés.

Au lendemain de la seconde guerre, l'idée semble définitivement ancrée. Le Scoutisme français (fédération des différents mouvements scouts fondée durant la guerre) a créé une commission ad hoc qui organise des stages spécialisés pour les militants les plus actifs des différentes branches au centre éducatif de Val-Flory à Marly-le-Roi (Yvelines) et chacun des mouvements a un bureau dit de l'extension en général avec la nomination d'un commissaire nationale pour cette branche spécialisée, comme c'est le cas pour les EdF en la personne de Mme Levy-Danon (dont le nom de totem est Érable).

Cette visibilité voulue qu'atteste le film commandé à Jean Tedesco au lendemain de la guerre, ne doit pas cependant faire illusion. Malgré le « côté social » et l'idée de service revendiqués dès le départ dans les textes fondateurs, le scoutisme d'extension dans le sens d'une intégration réelle des enfants handicapés ou délinquants parmi les autres est resté un phénomène extrêmement marginal et limité. Preuve en est l'abondance des écrits historiques sur les différents mouvements du scoutisme et les lacunes énormes en ce qui concerne les branches d'extension, souvent traitées sous forme de témoignages en annexes.

Par ailleurs la mise en place de ces expériences disséminées d'extension ne s'est pas faite sans ambivalence et a provoqué même certaines réticences. Les fondateurs et théoriciens du scoutisme énoncent ainsi souvent quelques ambiguïtés et réserves, à l'image d'Henri Bouchet, chef scout de France qui dans son livre *Le scoutisme et l'individualité* publié en 1933, relègue les initiatives menées avec les anormaux, allongés, aveugles et délinquants, dans une rubrique intitulée « scoutisme paradoxale ». Comment concilier en effet l'image de marque des mouvements qui entendent former une élite vigoureuse et saine, avec la prise en charge d'handicapés ? Comment adapter les méthodes, la pédagogie, basées sur l'exploit, la force physique et l'endurance avec une enfance déficiente, présentant des faiblesses physiques, voire devant rester alitée ? Comment faire passer le rite décisif de passage qu'est l'acte de serment de la promesse et le symbole qu'elle représente, à des enfants qui sont encore sous autorité judiciaire et n'ont donc pas toute la marge de liberté requise ? Les réponses des directions des différents mouvements à ces questions ont été loin d'être explicites, la plupart semble même avoir esquivé ces questions laissant l'initiative de quelques chefs le soin de tenter l'expérience.

Le social pour le scoutisme apparaît en fait plus comme une « mission apostolique » du mouvement vers l'extérieur. Certaines élites formées à l'intérieur du mouvement vont agir sur le terrain social en tant que scouts, mais sans pour autant y impliquer le mouvement dans sa totalité. Cela est particulièrement vrai pour les premières générations d'éducateurs de jeunes inadaptés qui sont issus pour la plupart des mouvements du scoutisme, qui vont s'inspirer très fortement des méthodes apprises dans leur jeunesse pour animer veillées, chorales et excursions et même parfois créer des troupes comme c'est le cas dans le film pour la maison d'éducation surveillée de Saint-Hilaire, mais qui vont rarement faire passer la promesse. Ces jeunes pénalisés par la loi se retrouvent donc souvent hors de la loi scout. Y aurait-il dans le scoutisme un gène d'élite qui empêcherait d'intégrer les mauvais garçons ? Y-a-t-il d'ailleurs encore aujourd'hui des formes de scoutisme dans les centres de rééducation ?